

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 juin 2018**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 63**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 05/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018 (accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées*

*Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations socioculturelles et jeunesse : année 2018**

**Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations socioculturelles et jeunesse pour un montant total de 12 520 €.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser, au titre de l'année 2018, les subventions ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Imputations budgétaires</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montants 2018</b>
<b>MPT d'Ergué Armel</b>	40.6574.710.7101	Stage danse Alsh - Février	2 300 €
<b>MPT d'Ergué Armel</b>	40.6574.710.7101	Sur un air de jeu- achat de matériel	2 000 €
<b>Centre Social des Abeilles</b>	40.6574.710.7101	Aide au fonctionnement Alsh	3 000 €
<b>Scout de France</b>	40.6574.710.7101	Haïti 2018 –engagement humanitaire	2 500 €
<b>Association Gwennili</b>	40.6574.710.7101	Soutien aux départs en mobilité européenne des jeunes quimpérois	1 920 €
<b>MPT de Penhars</b>	40.6574.710.7101	Animation enfants et jeunes – Festival Reva	400 €
<b>Collège Saint Yves – classe Segpa</b>	40.6574.710.7101	Lancement d'une mini entreprise « Garden box »	400 €

2 - à signer les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- MPT d'Ergué Armel
- Centre Social des Abeilles
- MPT de Penhars